

**SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT  
ET L'EXPLOITATION DU CENTRE  
DE VOL A VOILE DU PAYS DE FAYENCE**

-----  
**Siège : Mairie de FAYENCE 83440**  
-----

Tél. 04 94 85 93 86

**PROCES VERBAL  
COMITÉ SYNDICAL DU 22 MARS 2016**

Etaient présents : Madame Eliane FERAUD (Déléguée de la Communauté de Communes), Messieurs Jean-Luc FABRE (Délégué de Fayence), René UGO (Délégué de la Communauté de Communes), Camille BOUGE (Délégué de Tourrettes) et William DUBOSQ (Délégué de Tourrettes).

Etaient absents/excusés : Madame Françoise DUMONT (Déléguée du Département), messieurs François CAVALLIER (Délégué du Département) – Procuration à M. Camille BOUGE et Michel LEGUERE (Délégué de Fayence) – Procuration à M. Jean-Luc FABRE.

***Approbation du procès-verbal de la séance du Comité Syndical du 16 février 2015***

Monsieur le Président donne lecture du procès-verbal de la séance du Comité Syndical du 6 février 2016 qui, n'appelant pas de remarques particulières, est adopté A L'UNANIMITE.

**1. Budget Primitif 2016**

Monsieur le Président donne lecture du projet de budget primitif 2016 tant en dépenses qu'en recettes. Après avoir examiné les différents articles et les annexes budgétaires, il propose au Comité de voter et arrêter le budget par chapitre tant pour la section de fonctionnement que pour la section d'investissement.

Les dépenses et les recettes proposées pour les sections de fonctionnement et d'investissement du budget s'équilibrent comme suit :

➤ Section de fonctionnement :

- Total des recettes	:	45 426.37€
- Total des dépenses	:	45 426.37€

➤ Section d'investissement :

- Total des recettes	:	85 402.37€
- Total des dépenses	:	85 402.37€

Le conseil syndical est invité à procéder au vote du budget au niveau des chapitres pour la section d'investissement et au niveau des chapitres également pour la section de fonctionnement.

Le Comité Syndical, ouï l'exposé du Président et après en avoir délibéré à l'unanimité :

- APPROUVE les propositions de budget primitif 2016 présentées ci-dessus,
- VOTE par chapitre le budget précité, avec détail des opérations pour information pour la section d'investissement.

**2. Etat de répartition des participations pour l'année 2016**

Dans le cadre du budget primitif 2016, Monsieur le Président soumet au vote du Comité Syndical les montants des participations du Département du Var, de la Communauté de Communes du Pays de Fayence et des Communes de FAYENCE et TOURRETTES pour l'année 2016, comme suit :

➤ Montant des participations au fonctionnement 2016 :

- Département du Var (25%)	:	449.88€
- Communauté de Communes du Pays de Fayence (25%)	:	449.88€
- Commune de FAYENCE (25%)	:	449.88€
- Commune de TOURRETTES (25%)	:	449.88€

- Montant des participations à l'investissement 2016 :
  - Département du Var (25%) : 2 000.12€
  - Communauté de Communes du Pays de Fayence (25%) : 2 000.12€
  - Commune de FAYENCE (25%) : 2 000.12€
  - Commune de TOURRETTES (25%) : 2 000.12€

Le Comité Syndical, ouï l'exposé du Président et après en avoir délibéré à l'unanimité :

- APPROUVE le montant des participations, du Département du Var, de la Communauté de Communes du Pays de Fayence et des Communes de FAYENCE et TOURRETTES pour l'année 2016, présentées ci-dessus.

### **3. Loyer de l'A.A.P.C.A**

Monsieur le Président soumet au vote du Comité Syndical l'augmentation du loyer de l'A.A.P.C.A de 0.08%, loyer qui s'élèverait à 10 533.81€ pour l'année civile 2016, conformément à la révision suivante des indices :

- Loyer 2015 : 10 525.40€
- Augmentation de l'indice de référence des loyers : + 0.08%  
(IRL 2<sup>ème</sup> tri 2015 = 125.25 / IRL 2<sup>ème</sup> trimestre 2014 = 125.15)
- Loyer 2016 : 10 533.81€

Le Comité Syndical, ouï l'exposé du Président et après en avoir délibéré à l'unanimité :

- APPROUVE le nouveau montant du loyer de l'A.A.P.C.A de 10 533.81€ pour l'année 2016, payable semestriellement à terme échu,
- PRÉCISE que les crédits correspondants sont inscrits au budget primitif 2016 à l'article 752.

### **4. Demande de subvention au Département pour les travaux liés à l'AD'AP**

Monsieur le Président propose au Comité Syndical de demander au Département du Var une aide financière pour les travaux liés à l'AD'AP.

Il soumet ainsi au vote de l'Assemblée la demande globale d'aide financière, pour l'année 2016, qui concerne le projet suivant :

#### **Travaux liés à l'AD'AP**

- Plan de financement :
  - ✓ Montant total HT prévisionnel des travaux : 65 700.00€
  - ✓ Travaux AAPCA (35 400€ HT)
  - ✓ Travaux restaurant (30 300€ HT)
  - ✓ Montant de la subvention sollicitée au Conseil Général (30%) : 19 710.00€
  - ✓ Emprunt (50%) : 32 850.00€
  - ✓ Autofinancement (20%) : 13 140.00€
- Échéancier :
  - Date de réalisation des travaux :
    - 1<sup>ère</sup> tranche (Rampe d'accès et mises à niveau des sols) : d'octobre 2016 à janvier 2017
    - 2<sup>ème</sup> tranche (Menuiseries, électricité, sanitaires, stationnement) : d'octobre 2017 à janvier 2018
  - Date de demande de versement de la subvention :
    - 1<sup>er</sup> acompte en février 2018
    - 2<sup>ème</sup> acompte et solde en février 2019

Le Comité Syndical, ouï l'exposé du Président et après en avoir délibéré à l'unanimité :

- APPROUVE la demande globale d'aide financière auprès du Département du Var pour 2016,
- APPROUVE le plan de financement ainsi que l'échéancier de l'opération ci-dessus,
- SOLLICITE le Département du Var pour l'octroi d'une aide financière la plus élevée possible pour le projet ci-dessus.

## 5. Questions diverses

### - **Projet de Plan d'Exposition au Bruit**

Monsieur le Président informe les membres présents du projet de PEB transmis par les services préfectoraux le 8 mars dernier.

Ce document d'urbanisme a pour objectif de fixer les conditions d'utilisation des sols exposés à des nuisances dues au bruit des aéronefs. Les règles qu'il édicte, qui s'imposent au PLU, visent à interdire ou limiter les possibilités de construction aux abords des aérodromes afin d'éviter d'exposer immédiatement ou à terme de nouvelles populations aux nuisances de bruit.

L'aérodrome de Fayence-Tourrettes n'est pas actuellement doté d'un PEB. De nouvelles dispositions réglementaires relatives à l'établissement des cartes de bruit, notamment l'adoption d'un nouvel indice caractérisant le niveau sonore, doivent être prises en compte.

Le Président souligne que les données statistiques, bases de calcul du niveau de bruit et de sa fréquence, sont erronées car inchangées depuis 2009.

Etant donné leur influence sur le zonage, elles seront contestées au même titre que l'inexistence de tout relevé réellement effectué sur le terrain.

De plus, de nombreux efforts ont été réalisés par le gestionnaire de l'aérodrome avec, notamment, le remplacement d'avions remorqueurs et d'hélices permettant de réduire fortement les nuisances sonores.

Ce projet de PEB impactant sérieusement les réserves foncières des communes de Fayence et Tourrettes, les membres présents sont unanimement d'accord pour :

- ✓ proposer une réduction des usages de l'aérodrome, limitant ainsi les nuisances ;
- ✓ demander une modification du zonage.

### - **Informations diverses :**

- ✓ Manifestation du 22 mai 2016 à l'aérodrome - Journée « Vintage »
- ✓ Assemblée Générale de l'AAPCA le 26 mars 2016 à la salle des fêtes de Fayence (50<sup>ème</sup> anniversaire de la Fédération Française du Vol à Voile et 40<sup>ème</sup> anniversaire de l'Ecole de Vol à Voile)
- ✓ Pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, l'aérodrome du Pays de Fayence a obtenu la 1<sup>ère</sup> place du classement fédéral.

Monsieur le Président remercie les membres présents.

La séance est levée à 15h15.

Le Président,

Jean-Luc FABRE

